

2 1 DEC. 2023

ID: 032-253200240-20231220-2023 078-DE



DÉLIBÉRATION 2023 - 078

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de membres présents lors de la délibération : 10 Nombre de membres ayant donné procuration : 2 Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 3

Date de convocation:15/12/2023

Date d'envoi à la SP de condom : 21/12/2023

Date De publication :21/12/2023

Votes contre: 0 Votes pour: 12 Abstentions: 0 L'an deux mille vingt-trois et le 20 décembre à seize heures trente, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de Monsieur Nicolas MELIET, Président.

Présents: Mme COLLADELLO Marie-Claire, Mr DONA Edouard, Mr JORIEUX Michel, Mr KUTCHUKIAN Grégoire, Mr LABURTHE Michel, Mr LEVIGNAC Georges, Mr MELIET Nicolas, Mr MILLIEZ Philippe, Mme MONGIS Nadine, Mme SOLARY Jacqueline

Excusés remplacés par : Mme LABORDE-NOYER Martine remplacée par Mme SOLARY Jacqueline, Mr JAUMAIN Jérôme remplacé par Mr LEVIGNAC Georges, Mr CAZZOLA Bruno remplacé par Mr MILLIEZ Philippe

Ayant donné procuration: Mme LABORDE Marie-Clémence a donné procuration à Mr LEVIGNAC Georges, Mme ESPERON Patricia a donné procuration à Mr DONA Edouard

Absents excusés: Mr ALBINET David, Mme ARSLANIAN Geneviève, Mr AXMANN Roland, Mr BEGUE Christophe, Mr BOUE Guy, Mme BRIANE Huguette, Mr CAZES Jérôme, Mr CAZZOLA Bruno, Mme CLAVE Gabrielle, Mme DELLA VALLE Valérie, Mme DESPAX Nelly, Mme ESPERON Patricia, Mr ESPIAU Joël, Mr FALTRAUER Franck, Mr FASOLO Robert, Mr GOURGUES Gérard, Mr JAUMAIN Jérôme, Mme LABORDE Marie-Clémence, Mme LABORDE NOYER Martine, Mme LANEQUE Valérie, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mr MEYROUS Jérôme, Mr MINIAYLO Pierre, Mme NEGRINI Régine, Mme PENA Roselyne, Mme PETITJEAN Marion, Mr PHILIP Alain, Mr PIQUEMAL Vincent, Mr QUINTILLA Christophe, Mr RENARD Jean-Pierre, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mr SCARAVETTI Henri, Mr THIMOTEE Frédéric, Mme TUMELERO Hélène, Mr TOURNE Jean-Pierre, Mme TOURNIER Elisabeth

Absents: Mr BELLOT Daniel, Mr BENJADDI Miloud, Mr BEYRIES Philippe, Mr BEZERRA Gérard, Mr CECEILLE Gérard, Mme CHIVA Amandine, Mme DHAINAUT Annie, Mr DUBOUCH Joël, Mr DULERM Pierre, Mr DURAND Georges-Manuel, Mr FERNANDEZ Xavier, Mr GABAS Michel, Mr GIACOMAZZI Stéphane, Mme LACAVE Delphine, Mr LAFFORGUE Mathieu, Mr LAFORE Michael, Mr LANSMANT Sébastien, Mr LAMORT Pierre, Mr MAO Jean-Pierre, Mme MONDIN SEAILLES Christine, Mr MONTARET Jérôme, Mme PINSOLLES Nicole, Mr ROBERT François, Mr ROZES Xavier

Participants sans droit de vote : Mr BOURDIOL Nicolas, Mme CAMPAGNOLLE Dorothée, DGS.

Secrétaire de séance : Mr JORIEUX Michel

Considérant que le Comité syndical régulièrement convoqué le 7 décembre 2023 n'a pas pu se réunir le 14 décembre 2023 faute de quorum,

Considérant que le Comité syndical a été à nouveau convoqué le 15 décembre 2023 à la date du 20 décembre 2023, soit dans un intervalle d'au moins trois jours, et qu'aucune condition de quorum n'est requise,

Le Président déclare en ouverture de séance que le Conseil syndical peut r délibérer sur l'ordre du jour.

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

2 1 DEC. 2023

ID: 032-253200240-20231220-2023_078-DE

Effacement de dette

Monsieur le Président expose à l'Assemblée,

Le SGC de Condom a saisi le syndicat de la situation de Madame Sandrine TYVAERT, ancienne abonnée du service de l'eau, dont la créance s'élève à 678.87 €.

La situation de surendettement de cette personne ayant été constatée par la commission de surendettement des particuliers du Gers en date du 25 juillet 2023, le Conseil syndical est appelé à se prononcer sur l'effacement de cette dette de 678.87 €, qui sera imputé au budget de l'Eau au compte 6542 « *Créances éteintes* ».

Oui cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil syndical décide à l'unanimité d'effacer la dette de Madame Sandrine TYVAERT, telle qu'établie sur le bordereau de situation référencé 3179966681, pour un montant de 678.87 €,

Et d'imputer cette dépense au compte 6542 « Créances éteintes » du budget de l'eau.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 21 décembre 2023

Le Président,

Nicolas MELIET

100n - 32800